

Le Mont Saint-Michel (708-1530).

## LE MONT SAINT-MICHEL

(708-1530)

L'origine du Mont Saint-Michel remonte à l'année 708, époque à laquelle Aubert, évêque d'Avranches, dédia la montagne à Saint-Michel et y fit bâtir une petite église.

Le Mont Saint-Michel est situé au fond d'une baie sablonneuse, couverte deux fois par jour par l'Océan. Ce rocher, de plus de 70 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'élève abrupt et ne laisse à découvert à son pied qu'une étroite plage au sud, du côté de Pontorson.

De cette plage on rencontre une première porte fortifiée avec corps de garde, une seconde porte donne entrée dans la ville, habitée de temps immémorial par des pêcheurs. De cette porte on accède au boulevard par un escalier, et en suivant le rempart qui contourne le rocher vers l'est, on arrive bientôt à des emmarchements considérables, tournant vers le nord jusqu'à la porte de l'Abbaye, défendue par une première enceinte.

Ces premières défenses une fois franchies, on pénètre dans le rez-de-chaussée des bâtiments qui entourent le sommet du rocher; une première porte couronnée par deux tourelles s'ouvre sur un escalier roide qui conduit à une seconde clôture défendue par des herses et des machicoulis; on ne peut, de là, pénétrer dans le monastère que par des guichets masqués et des escaliers tortueux et étroits. Le réfectoire est situé à droite de l'entrée, dans les bâtiments au nord de l'église; à la suite, une salle qui pouvait servir de réfectoire à la garnison, avec escalier particulier pour descendre dans le chemin de ronde; du côté du midi sont placées les caves, et au-dessus, le logement de l'abbé et des hôtes; à l'ouest sont les prisons.

Au-dessus de ces soubassements, les bâtiments gagnent sur le rocher et prennent plus d'importance; on arrive par de nombreux détours, des couloirs, des escaliers étroits et coudés, aux cuisines. Le dortoir des moines est situé au-dessus du réfectoire; à la suite, la salle dite *des Chevaliers*, composée de trois nefs voûtées en arcs-ogives dont les retombées reposent sur deux rangs de colonnes isolées, et possédant deux vastes cheminées.

Le cloître est situé au-dessus de cette salle, son aire est recouverte de plomb, un de ses côtés a vue sur la mer, du côté nord, par des fenêtres étroites. L'arcature de ce cloître se compose de deux rangées de colonnettes posées en herse, les archivoltes en tiers points posent sur des chapiteaux dont la corbeille est simplement tournée, sans feuilles ni crochets suivant le système anglo-normand; les écoinçons entre les archivoltes de l'intérieur des galeries sont ornés de belles rosaces sculptées en creux, puis au-dessus des arcs, une frise d'ornement d'un beau travail. Malgré la difficulté de taille que présentait la matière employée, qui était le granit, toutes ces sculptures sont finement exécutées.

Enfin, l'église occupe le point culminant du rocher et domine cet ensemble de bâtiments gigantesques, qui offre le plus bel exemple que nous possédions de l'architecture religieuse et militaire du moyen âge; aussi les a-t-on nommés de tous temps *la merveille*.

La tour centrale de l'église possédait autrefois une flèche surmontée de la statue colossale de l'archange saint Michel, qui se voyait de fort loin en pleine mer. La foudre détruisit cette flèche peu après sa construction. Nous avons puisé la plupart des renseignements composant cette notice dans les œuvres de M. Viollet le Duc.

F. HUREY, architecte.

ALBUM  
DE  
L'HISTOIRE DE FRANCE

ADOPTÉ  
PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET PAR LA VILLE DE PARIS

---

SCÈNES ET FAITS HISTORIQUES

---

DESSINS

De A. de Neuville, Philippoteaux, E. Bayard, Lix.

TEXTE

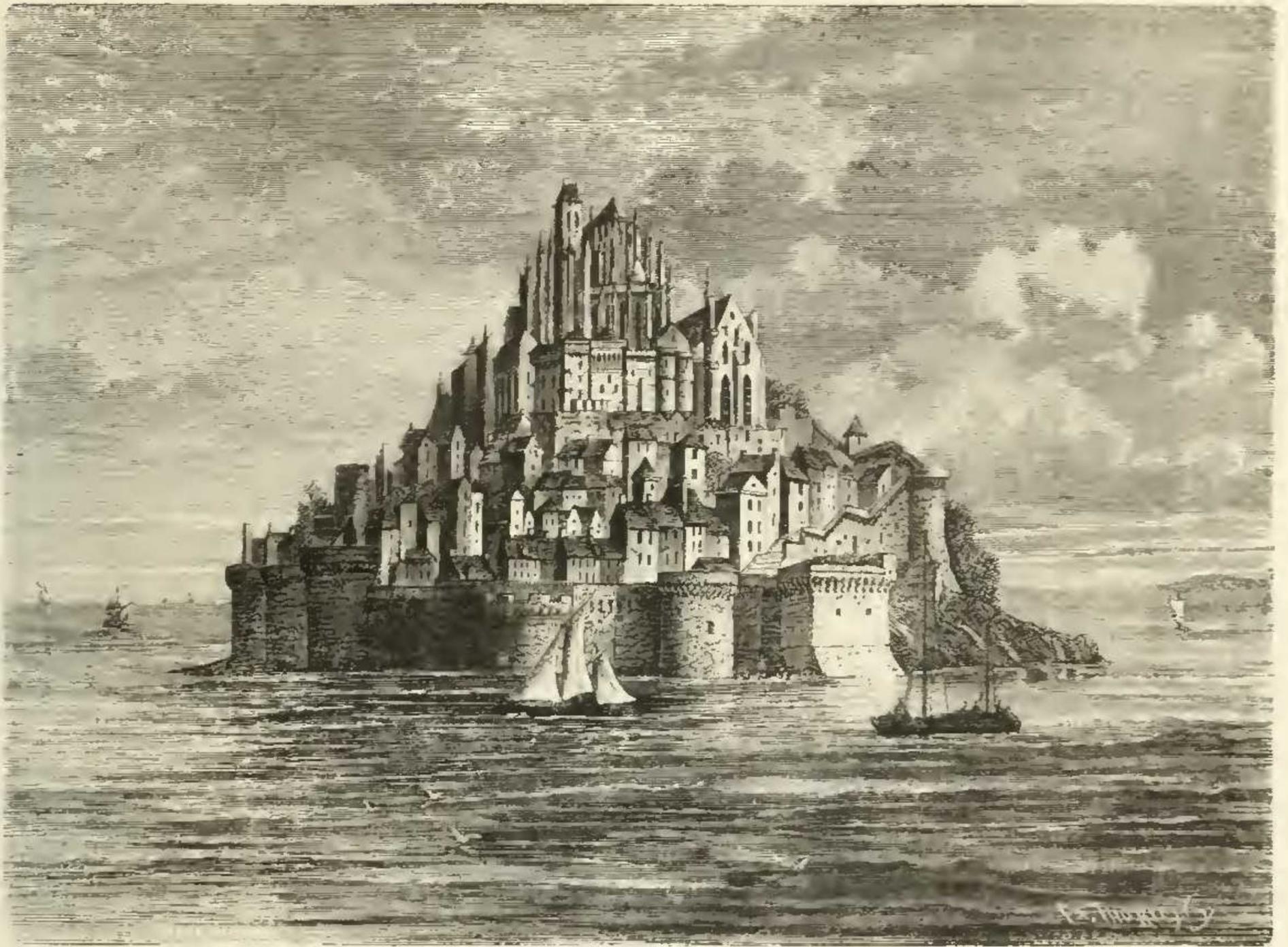
Par A. Thiers, Henri Martin, Juliette Dodu, Chennevières, Désiré Lacroix.



PARIS  
LIBRAIRIE FURNE  
JOUVET ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
5, RUE PALATINE, 5

---

M DCCC LXXXVII



Le Mont-Saint-Michel.

tous les ordres qu'il leur donnerait, sans observation et sans délai; 2° d'élire un chef à vie, auquel chacun d'eux soumettrait sans réserve son jugement et ses volontés; 3° d'enseigner aux enfants les éléments de la foi chrétienne.

Le pape Paul III approuva définitivement le plan de la nouvelle association en 1540, et la Société des jésuites fut fondée.

Les réformateurs protestants avaient posé en principe que l'homme ne doit obéir qu'à Dieu, et ils étaient inconséquents en ne tirant pas de ce principe la liberté de conscience. Le fondateur des jésuites posa en principe l'obéissance de l'homme à l'homme, et la vertu d'obéissance fut celle où il recommanda à sa société de surpasser tous les autres ordres religieux. • L'obéissance excel-

lente •, dit-il, • est celle par laquelle nous croyons juste tout ce qui est prescrit par nos supérieurs. Il faut être comme un corps mort, qui n'a ni volonté ni sentiment, comme un automate qui tourne là où l'on veut le faire tourner. — Si mon supérieur me prescrit quelque commandement qui me semble être contre ma conscience, je dois le croire plutôt que moi-même. Si je ne puis m'y décider, je dois abandonner mon jugement et mon sens propre, et remettre toute la chose au jugement d'un, ou de deux, ou de trois des supérieurs, afin de suivre ce qui sera décidé par eux. •

Loyola organisa la Société des jésuites comme une machine de guerre dont les individus ne sont que les rouages, et qui est tout entière dans les mains du général de

HISTOIRE  
DE FRANCE

POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME DEUXIÈME



PARIS

FURNE, JOUVET & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

Se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.